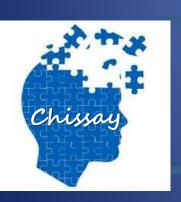




Avertissement

Le site « La mémoire de Chissay » a été créé par Guillaume CAILLOUX, résidant à Chissay-en-Touraine. Son objectif est de sauvegarder la mémoire d'un village à travers la numérisation, la présentation et la saisie de commentaires sur des documents de diverse nature (photos, manuscrits, livres, cartes postales, vidéos...) confiés par des villageois ou d'anciens habitants originaires de cette commune. L'accès est libre et la consultation des documents présentés, gratuite.

Le téléchargement des documents est possible avec les restrictions ci-après :



Utilisation strictement personnelle Reproduction à des fins commerciales interdite Transfert de documents sur site concurrentiel interdit



ISSN 2608-435X

our prise de contact, adresse suivante: lamemoiredechissay@orange.fr

| Régime | | Nom / Fonction (année d'arrivée) | Commentaires |
|--------|--|--|--------------|
| | Consulat 1802 – 1804 Bonaparte Empire 1804 -1814 Napoléon 1er Restauration 1814 - 1830 Louis XVIII 1814 - 1824 | Sur la période antérieure à 1840 voir à la fin du fichier l'article de Paul Boutet intitulé : « Le groupe scolaire de Chissay » | |
| | Charles X 1824 – 1830 Monarchie de Juillet 1830 - 1848 Louis Philippe 1er 1830 – 1848 | 1840 Une classe primaire est ouverte Premier maître : Le Sieur François Grosses Jambes | 3 |

En France, la loi du 10 avril 1867 sur l'enseignement primaire dite Loi Duruy (du nom du ministre de l'Instruction publique Victor Duruy) fait partie des grandes étapes législatives ayant permis la généralisation de la scolarisation en France, avec les lois Guizot (1833), Falloux (1850), et Ferry (1881 et 1882). Elle a notamment permis, 15 ans avant la législation républicaine, de développer l'enseignement primaire féminin, la fréquentation des écoles et leur gratuité.

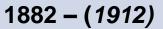




Commentaires

1882 - (1923)

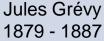
Abel Vias succède à son père Adolphe à l'école des garçons assisté de sa femme.



Une deuxième classe est aménagée à l'école des filles dirigée par Madeleine Souvant assistée de ses deux sœurs

1883

Création par le Comte de Baillon d'une école religieuse réservée aux enfants du personnel du Château dans le moulin bas place du Marché. La directrice est Sœur Marguerite Daures, assistée de Sœur Adrien et de Mlle Moriceau.





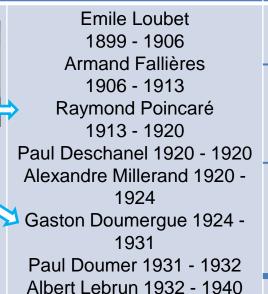
Sadi Carnot 1887 - 1894

Jean Casimir Perrier 1894 - 1895



Félix Faure 1895 - 1899

| 3 | |
|---|--|
| | |



Régime

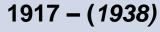




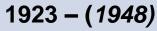


Nom / Fonction / Années Arrivée – (Départ)

Fermeture de l'école religieuse du moulin bas

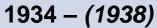


Rachel Tréfoux, institutrice école des filles, assistée de sa fille



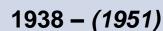
Maurice Mayet, Directeur école des garçons

Charlotte Mayet, institutrice 1930- (1950)



Rachel Tréfoux, Directrice école des filles Institutrices

Mme Launay - (....) Mlle Pinon ... - (1942)



Yvonne Fruchard, Directrice école des filles.

Institutrice

Simone Bouges 1942- (1974)

1948 *- (1968)*

Armand Nallet (Directeur Ecole garçons) et Mauricette Nallet institutrice



Commentaires

1914 – 1918

9 Décembre 1934

Inauguration

de Chissay

Groupe Scolaire



1939 - 1945

| Régime | | Nom / Fonction / Années Arrivée – (<i>Départ</i>) | Commentaires |
|-----------|--|--|---|
| | <u>Cinquième</u> <u>République</u> | 1952 – (1956) Marthe Sabion, Directrice Ecole des filles | |
| See - | et ses Présidents 1959 - | 1956 – (1958) Ginette Gersy, Institutrice Ecole des filles | |
| | Charles de Gaulle 1959 – 1969 | 1958 – (1968) Mme Borel, Institutrice Ecole des filles | Années 60 Début progressif de l'école |
| | | 196 <i>8</i> | mixte qui se généralisera au cours de la décennie |
| | | * Simone Bouges (1974), Directrice Ecole des filles | suivante |
| | Georges Pompidou 1969 - 1974 | Michel Cournet (1985), Directeur Ecole des garçons | |
| | | Institutrices / Instituteurs | |
| | | Mme Cournet 1968- <i>(1985)</i> Mme Egéa (); Mr Minault () | |
| 75 % | Valéry Giscard d'Estaing 1974 - 1981 | Mr Lefloch () | |
| | | Liliane Berton 1976-(2005) en maternelle, | |
| | | 1985 <i>– (1991)</i> | |
| ********* | François Mitterand 1981 - 1995 | Mme Faben Directrice d'Ecole | |
| | | Institutrices / Instituteurs | |
| | | Jean-Louis Chery 1985 - (1990) | |
| | | Mlle Boulay 1985-(1990) | |
| | | Dominique Moreau 1990- (1991) | 8 |

| Régime | Nom / Fonction / Années Arrivée – (<i>Départ</i>) | Commentaires |
|-------------------------|--|---|
| Jacques Chirac 1995 - 2 | 1991 – (1997) Eliane Baron, Directrice d'Ecole Michel Baron, mari d'Eliane, Directeur Adjoint 1996- (1997) Institutrices / Instituteurs Mme Delaunay 1994 – (1996) 007 1997 – (2001) Michel Baron, Directeur d'Ecole Eliane Baron 1997- (2007) Directrice Adjointe 2001 - (2005) Eliane Baron, Directrice d'Ecole Michel Baron Directeur Adjoint 2001- (2005) 2005 - (2010) Alexandra Habert, Directrice d'Ecole | 1989 Baisse des effectifs / Suppression d'une classe à la rentrée 1990 / Protestations vigoureuses pour maintien de la classe / Remontée des effectifs par la suite 1994 : Réouverture de la 3ème classe 2003 : Ouverture d'une 4ème classe |
| | | |



Commentaires



Inauguration du groupe scolaire le dimanche 9 Septembre 1934



MONTRICHARD

MANIFESTATION DE SYMPATHIE A CHISSAY-EN-TOURAINE

A L'OCCASION DU DÉPART EN RETRAITE DE M^{me} BOUGES, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE FILLES



Au centre, Mme Bouges, auprès de MM. Sauvage et Dangé

De gauche à droite : Mr et Mme Nallet (Couple d'instituteurs à Chissay), Maurice Gangneux (Président des parents d'élèves), Mme Bouges, Pierre Dangé (Maire), Mr Sauvage (Inspecteur du Primaire) et Mme Cournet.

Article suivant la photo précédente

Après 37 années de service dans l'enseignement public, Mme Simone Bouges a demandé à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1° novembre 1974.

La municipalité de Chissayen-Touraine, où pendant 32 ans elle a exercé ses fonctions à la satisfaction unanime, n'a pas voulu la laisser partir sans lui adresser publiquement sa sym-

pathie. A la réception, qui s'est déroulée samedi soir dans la salle de la cantine scolaire, assistaient, auprès du maire, M. Dangé, et des membres du conseil municipal, M. Sauvage, inspecteur departemental de l'Education Nationale, M. Gangneux, président de l'association des parents d'élèves de Chissay, M. Cournet, directeur de l'école de garçons, et Mme, M. et Mme Nallet, directeurs retraités, des auclens élèves de Mme Bouges et un grand nombre d'amis venus lui témoigner leur reconnaissance.

Avant de lerver le verre de

l'amitié, M. Daugé, après avoir rappelé la longue et laborieuse carrière de Mme Bouges, a insisté sur son exemple qui peut servir aux jeunes et leur apprendre ce qu'est un bon maître

« Beaucoup ignorent, a-t-il dit notamment, la dignité, le labeur persévérant et la conscience professionnelle que déploie un éducateur pour apprendre à lire, à écrire et à compter à la petite jeunesse. Cet amour des enfants va lui rendre plus pénible le départ dans la retraite et les 32 années qu'elle a animées parmi nous font que nous regrettons de la voir quitter l'école ».

Et le maire lui a souhaité une longue et heureuse retraite.

MM. Gangneux et Sauvage ont également exprimé à Mme Bouges leurs félicitations et leurs regrets de la voir partir après avoir évoqué ses bons et loyaux services.

Comme témolynage de gratitude, Mme Bouges s'est vu offrir des cadeaux et, en particulier, un beau salon de jardin offert par la municipalité de Chissay.

Mme Bouges est entrée dans l'enseignement en 1937 et c'est après avoir exercé à Authon et à l'école de hameau de Monteriou à Saint-Georges-sur-Cher qu'elle est arrivée à Chissay le 1er octobre 1942. Il y a 6 ans, elle avait succédé à Mme Nallet comme directrice de l'école de filles.

Elle se retire à Chisseaux (Indre-et-Loire), localité voisine de Chissay. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans la retraite.





LE GROUPE SCOLAIRE DE CHISSAY

Sous l'Ancien Régime les études primaires venaient en complément de l'enseignement religieux. Ces deux disciplines étaient confiées à des ecclésiastiques. Dans les villages les petites écoles issues de fondations charitables étaient financées par les nobles. Les campagnards n'étaient pas convaincus de l'intérêt que pouvait apporter le savoir et de nombreuses familles hésitaient à envoyer leurs enfants dans des écoles payantes et non obligatoires. Ils préféraient les garder chez eux où ils fournissaient une main-d'œuvre gratuite appréciable. Jusqu'après la Révolution, les petites écoles paroissiales étaient sous le contrôle du clergé. Elles étaient dirigées par les curés très bien placés pour embrigader les élèves dans une doctrine étroite et conservatrice. Les cours étaient suivis par quelques élèves nantis, et si leur possibilité intellectuelle le permettait, ils allaient ensuite étudier dans les collèges de Pont-Levoy, de Vendôme, ou au séminaire de Blois.



La période Napoléoniénne favorisa le développement des écoles secondaires et militaires mais elle n'a pas eu d'incidence sur l'enseignement primaire. C'est seulement en 1833 que la loi Guizot obligea les municipalités à créer des écoles publiques dirigées par des instituteurs laïques et rémunérés par un salaire fixe versé par les communes .

A CHISSAY la première école publique fut ouverte en 1840.située (actuellement 15 rue basse)Le premier maître d'école fut le sieur Jean François Grosses Jambes L'hiver la classe était chauffée par un poêle à bois que les élèves à tour de rôle, étaient chargés d'allumer le matin et d'entretenir dans la journée . Les écoliers étaient également chargés de balayer le sol de la classe.

Avec l'augmentation du nombre des élèves cette première installation s'averra très vite insuffisante. Pour résoudre le problème c'est en 1857 que la municipalité décide l'achat de la grande maison Castille (actuellement 15 rue Etienne Denis) pour y transférer l'école des garçons, ainsi que la Mairie et le logement des instituteurs. Ce regroupement bien pensé à l'époque donna satisfaction durant un siècle sans apporter de modifications. Mais après les années 1920 le nombre des élèves augmenta sensiblement et une nouvelle orientation devint nécessaire, les classes trop chargées étaient vétustes. sans confort, et trop petites.

C'est alors que dans la séance du Conseil du 1930, le Maire monsieur Perret, un homme ambitieux et plein d'audace proposa à l'assemblée d'étudier l'idée de construire à Chissay un bâtiment qui grouperait les écoles, la mairie et les services municipaux.

Le projet eut l'effet immédiat de réactiver la vieille querelle idéologique des Chisséens. « Les Blancs » profitèrent de l'opportunité pour essayer de saboter cette ébauche « des Rouges » destinée d'après eux à favoriser l'enseignement laïque. L'enquête publique donna les résultats suivants :sur 320 électeurs, 90 seulement se sont engagés, 62 ont répondu favorablement, 28 irréductibles se sont farouchement opposés, à la suite de quoi le projet fut définitivement adopté.



Le groupe scolaire sera construit en bordure du chemin Neuf. L'achat des terrains causa quelques difficultés, mais les propriétaires cédèrent à la limite de l'expropriation.

Le projet fut confié à un architecte de Blois qui ne fit pas preuve d'une grande imagination. Ce dernier proposa l'édification d'un bâtiment unique en vogue à la fin du 19ème siècle directement inspiré par l'esprit de la 3ème République et par le besoin de laîcité des lois de Jules Ferry .On retrouve le même style dans ce genre de construction de l'époque, au centre la Mairie qui arbore bien en vue l'écusson cocorico et les drapeaux tricolores et de chaque côté les classes d'enseignement.

Le devis initial s'élève à la somme de 869.200f. grâce a une subvention de l'Etat et à un emprunt la commune n'a pas eu de difficultés à assurer le financement de cette réalisation exceptionnelle.

La construction du projet a été confiée à l'entreprise Agostinelli qui va en trois ans seulement réaliser les travaux. Le 14 juillet 1932 le Conseil Municipal et une partie de la population assistent à la pose de la première pierre.

En 1934 le gros œuvre est pratiquement terminé et nous autres Chisséens, nous regardons avec surprise cet énorme entassement de briques qui va devenir notre école et dont nous n'avions pas soupçonné l'importance.

Fier de cette réussite, le Conseil Municipal décide d'en organiser l'inauguration le 9 septembre 1934 sous la présidence de nombreuses personnalités du monde politique. Ce fut une grande fête!

Le transfert des classes et de la mairie eurent lieu en Septembre 1934. Réservé à l'enseignement le nouveau groupe scolaire comprend 2 classes pour les garçons, 2 classes pour les filles, à l'époque l'effectif n'était pas géminé, la séparation était rigoureuse.



Au premier étage; 4 appartements étaient prévus pour les instituteurs Au sous-sol se trouvent des lavabos des toilettes, des douches collectives et un grand espace pouvant servir de préau et éventuellement de salle des fêtes. C'est l'entrée dans le monde moderne.

Au centre du bâtiment, au niveau de la rue, on accède à la Mairie qui se réduit à la salle des mariages et à deux petits bureaux de travail. Rappelons qu'à l'époque l'instituteur assurait le secrétariat de Mairie en plus de son travail d'enseignant.

En 1940, sous l'occupation, le sous-sol du groupe a été réquisitionné, il servait de cantine et de cuisines aux troupes Allemandes cantonnées à Chissay.

Il faut rappeler aussi qu'un petit restaurant intérieur a été créé pour les élèves qui ne rentrent pas chez eux à midi

Dans les années 70 la Mairie a été transférée dans un endroit plus vaste.

En septembre 1984, la Municipalité de Chissay a jugé utile de fêter le cinquantenaire du groupe scolaire. C'est avec une grande joie que les gamins de 1935 (un peu vieillis) nous nous sommes retrouvés dans les murs de notre école où presque rien n'avait changé.

Au cours des années, quelques améliorations et les incontournables travaux d'entretien ont fait que cet ensemble a résisté à l'usure du temps et le groupe scolaire est resté fidèle à sa vocation première : l'enseignement primaire. Implanté dans un site Tourangeau, si son architecture reste discutable, sur le plan pratique il a fait des envieux et c'est une réussite!

Imaginé et construit par la municipalité audacieuse de l'époque, le Groupe scolaire est la seule réalisation importante à Chissay pendant tout le 20^{ème} siècle.



Principales lois françaises sur l'Education

- Loi Daunou (1795) Loi générale sur l'instruction publique (1802) Loi sur l'Université impériale (1806)
 - Loi Guizot (1833)
 Loi Falloux (1850)
 Loi Duruy
 - (1867) Loi Ferry (1881 : gratuité / 1882 : laïcité et
 - obligation) Loi Goblet (1886) Loi Debré (1959)
 - Loi Faure (1968)
 Loi Haby (1975)
 - Loi Savary (1984)
 Loi Jospin (1989)
 - Loi Fillon (2005) Loi Pécresse (2007)
 - Loi Fioraso (2013)



Nos plus vifs remerciements à celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce fichier :

Suzanne Michelet née Blondeau, Jocelyne et Edgard Michelet, Paul Boutet, Yves Nallet et Maurice Gangneux.

A suivre...

Pour compléter cette présentation en prêtant de nouvelles photos le temps de les numériser ou de transmettre des informations lors d'un rendez-vous d'échange, pour une prise de contact envoyer un message à l'adresse ci-après :

06.08.18.38.99 / guillaume.cailloux@orange.fr

